

48 Chemin des Postes
80100- ABBEVILLE
☎ / Fax 03 22 19 05 96
scaathletisme@wanadoo.fr
www.athletisme-abbevillois.fr

Nos partenaires :



BOINET BTP

03.22.24.07.51
03.22.39.30.30



SPORTING CLUB ABBEVILLOIS – Athlétisme
Section Marche Nordique
SAISON 2010/2011
DEMANDE D'ADHESION

M. Mme Mlle

NOM.....Prénom.....

Né(e) le à

Nationalité

Tél. dom. Port.....

Adresse

Code postal Ville.....

Situation scolaire / professionnelle / autre

Adresse mail :@.....

Nom du parent ou tuteur légal

Profession

Adresse (si différente).....

Code postal Ville

Tél. dom Port.....

Tél. profess.

Autorisation des parents pour les mineurs

Je soussigné(e) (nom du parent)

.....

autorise mon fils/ma fille (nom et prénom de l'enfant)

..... à pratiquer la Marche

Nordique au sein du S.C. Abbeville Athlétisme.

A..... Le :

Signature :



✓ TARIFS

- 2 formules au choix

Formule 1 : 1 cours par semaine
➤ 135 Euros / an

Formule 2 : 2 cours par semaine
➤ 175 euros / an

1 séance « découverte » offerte avant l'adhésion

La licence correspond aux frais d'inscription auprès de la Fédération Française d'Athlétisme, de la Ligue de Picardie d'Athlétisme et du Comité d'Athlétisme de la Somme.
Elle comprend également l'assurance (obligatoire), les cours et la mise à disposition de l'ensemble des installations du Stade Paul DELIQUE (vestiaires, douches, salle de musculation).

Un T - Shirt technique vous sera offert à l'adhésion.

Facilité de paiement : au trimestre (l'ensemble des chèques seront donnés en même temps et débités les 1^{er} d'octobre, janvier, avril et juillet)

- Formule 1 : 4 chèques de 33,75 euros
- Formule 2 : 4 chèques de 43,75 euros

✓ LES HORAIRES :

MARDI : 15h30 / 17h00
SAMEDI : 10h00 / 11h30

Rendez - vous dans les locaux du S.C.A. Athlétisme, stade Paul DELIQUE, 48 chemin des postes 80100 ABBEVILLE

✓ **CONSTITUTION DU DOSSIER :**

- La demande d'adhésion
- Le certificat médical (fournit avec le dossier) dûment complété par votre médecin
- Fiche individuelle de renseignements
- Le règlement

Vous recevrez votre licence quelques semaines après réception des documents.

RENSEIGNEMENTS ET INFORMATIONS :

Isabelle DESMAREST

06.09.72.58.59

isabelle.desmarest@orange.fr

www.athletisme-abbillois.fr

www.abbeville-courseapied.com

Certificat Médical

pris en application des articles L.231-2 et L.231-3 du code du sport
(Licences Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Découverte et Athlé Running)

Je soussigné, Docteur : _____
Demeurant à : _____
Certifie avoir examiné ce jour M. / Mme / Melle : _____
Né(e) le : ___ / ___ / ___
Demeurant à : _____

Et n'avoir pas constaté, à ce jour, de contre-indication à la pratique de la Marche Nordique.

Je l'informe de l'obligation de déposer auprès de l'Agence française de Lutte contre le Dopage un dossier d'Autorisation d'Usage à des fins Thérapeutiques en cas d'utilisation, même ponctuelle, de produits susceptibles d'entraîner une réaction positive lors d'un contrôle antidopage.

Fait à _____, le ___ / ___ / ___



Cachet du Médecin et Signature du médecin

Article 2.1.2 des règlements Généraux de la Fédération Française d'Athlétisme :

Les personnes qui demandent une carte d'adhérent, à l'exclusion des Non-pratiquants (licence Athlé Encadrement), doivent produire :

- ° un certificat médical de non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme en Compétition pour les licences Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Découverte et Athlé Running ainsi que pour le titre de participation Pass' Running ;
- ° un certificat médical de non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme pour la licence Athlé Santé Loisir.